

LANN URVAN N° 216

sept - octobre 2011

COMMUNE DE SAINT-URBAIN

Tél Mairie 02.98.25.03.04
Fax Mairie 02.98.25.03.63
Courriel saint-urbain29@wanadoo.fr
Site www.saint-urbain.com

Prochain Conseil

Septembre est souvent comme un second et court printemps.

13 octobre 2011 à 20h30

EXTRAIT DU CONSEIL MUNICIPAL N° 33 du 8 septembre 2011

Jean-Louis VIGNON a réuni le conseil municipal pour explorer l'ordre du jour constitué principalement de délibérations.

Yvon LE BRAS est absent.

I Rentrée scolaire

Les 8 classes communales ont fait leur rentrée scolaire avec une équipe enseignante quasi identique à celle de l'an dernier. 205 élèves fréquentent l'école. (voir page 4). La garderie ouvrira désormais jusque 18h45 pour répondre à plusieurs demandes de parents (horaires page 4). Une réflexion pourrait être menée pour un agrandissement de la cantine et de la garderie de l'école.

II Délibérations diverses

Le conseil approuve à l'unanimité des votants les délibérations suivantes.

Emplois : Suite au départ à la retraite de Sylviane OMNES, une réorganisation des postes à l'école était nécessaire. Maïté CHAILLEU occupe désormais un poste d'agent territorial à 28h hebdomadaires. Eminé AYDOGAN est recrutée sur contrat contractuel permanent de 28h par semaine sur 3 ans pour s'occuper de la garderie et de la cantine à

l'école et de l'entretien des espaces verts.

Pour renforcer cette équipe, un emploi CAE est occupé par Charlotte CALBELDUC chargée de l'entretien des locaux (voir page 2).

Luc ABIVEN commencera au service technique le 22 septembre en remplacement de Sébastien LE BERRE.

Le conseil décide aussi de modifier le régime indemnitaire des employés communaux en octroyant la prime dès la première année de service et non plus uniquement après la seconde année.

Finances : Le conseil décide de faire payer la taxe d'habitation aux propriétaires de logements vacants depuis plus de 5 ans. Le maire souhaite une réflexion sur les abattements existants actuellement sur les taxes foncières.

III En bref

Urbanisme : Un projet de lotissement à Kersimon est en élaboration. La municipalité demande au lotisseur de veiller à sécuriser les accès.

Voirie : La réfection des imperfections de la voirie communale a eu lieu. Le conseil général a retenu le projet d'aménagement de la VC3

(20% de subventions). Les appels d'offres vont être lancés. Depuis la rentrée, les arrêts de cars situés le long de cet axe ont été déplacés route de Penhep et en bas de la route de Kerdostin, afin de sécuriser le ramassage scolaire.

Station d'épuration :

Les partenaires institutionnels semblent d'accord sur la nécessité d'une nouvelle station. Une étude technico-économique a lieu pour définir le mode de traitement. Le dossier devrait être bien avancé pour la fin de l'année.

Travaux divers : Les toilettes publiques vont être bientôt rénovées ; le terrain de tennis est désormais opérationnel ; l'enlèvement d'une végétation envahissante au sommet de l'église sera opéré prochainement. Des travaux ont été menés à l'école durant l'été, notamment pour améliorer la performance énergétique des bâtiments suite à l'étude d'Ener'gence (association présentée en dernière page).

Tous les conseils sont ouverts au public. La parole lui est donnée à la fin de chaque conseil.

Les comptes rendus sont consultables dans leur intégralité sur le site Internet de la commune.

Liste électorale

Nouvel habitant ou non encore inscrit sur la liste électorale de la commune, vous ne pourrez voter pour les élections de 2012 (Élections présidentielles le 22 avril et 6 mai et législatives les 10 et 17 juin) que si vous venez vous inscrire en mairie **avant le 31 décembre 2011** muni d'un justificatif de domicile et d'une pièce d'identité. Ne tardez pas au risque de ne pas pouvoir voter en 2012 !

Le prochain bulletin paraîtra en novembre, merci de déposer vos annonces en mairie (possibilité de déposer dans la boîte aux lettres ou de transmettre par courriel) pour le 15 octobre dernier délai.

INFORMATIONS MUNICIPALES - Keleier ar Gumun

ÉTAT CIVIL

Naissances

Le 22 juillet est né à Brest, **Simon SAINT-YVES**, domicilié 105 résidence la Croix.

Le 11 août est née à Brest, **Maëlle COLIN**, domiciliée 12 Park Nevez.

Mariages

Le 29 juillet, mariage de **Cindy BUATHIER** et **Christophe SENE**.

Le 5 août, mariage de **Séverine ROUÉ** et **Jean-Christophe MESGUEN**.

CONCILIATEUR

En cas de litige avec une personne et pour éviter un procès vous pouvez saisir le **conciliateur de justice** dont le rôle est de trouver une solution amiable entre deux particuliers (problème de voisinage, malfaçons de travaux,...).

Le conciliateur de justice n'intervient pas en matière de divorce ou de séparation de corps, dans les affaires d'état civil, ni dans les conflits entre un particulier et l'administration. Dans ce dernier cas il faut s'adresser au **défenseur des droits** qui a récemment remplacé le médiateur de la république.

Permanence du conciliateur :

le 2ème mardi de chaque mois de 14h à 17h à la mairie de Daoulas.

Courriel : rolland.omnes@orange.fr

PETITES ANNONCES

Résidant à St Urbain, je propose **aide aux devoirs et soutien scolaire** pour les primaires et soutien en espagnol pour les collèges et lycées. Expérience + Titulaire d'une maîtrise (Bac + 4) en espagnol.

Tarifs : 10 € de l'heure pour primaire et collège, 15 € de l'heure pour lycée. Christelle au : 06 22 90 07 15.

Enseignante **cherche à acquérir une maison** sur Saint-Urbain (au calme). Mme Le Beller au : 06 30 96 97 83.

Homme de 55 ans, **cherche à louer** un penty ou petit appartement 40-45 m² sur la commune de Saint-Urbain ou ses environs proches. Tél : 06 83 21 48 39.

A louer à Daoulas : les coteaux de Keranglien. Maison récente, séjour cuisine, 3 chambres, salle de bains, jardin + garage. Loyer 690 €. Tél. : 06 83 46 87 10 ou 06 81 75 00 66.

Cherche une personne pour **garder à domicile** une petite fille de 7 ans après l'école une à deux fois par semaine à Saint-Urbain (bourg). Tél. : 06 79 61 25 87.

Cherche une personne pour **garder 2 enfants** (6 et 10 ans) à domicile sur Saint-Urbain le mercredi matin (4h) en période scolaire. Tél. : 02 98 25 03 98 (aux heures de repas). Moyen de locomotion nécessaire.

FLORENCE COIFFURE ESTHETIQUE

Pendant les mois de septembre octobre et novembre, Katmarzyna vous donne des cours de maquillage personnalisés 25 € les 40 minutes.

Tél. : 02 98 25 01 39.

Objets trouvés : une paire de lunettes de soleil, une carte SIM.

Communiqués de la Mairie

RECTIFICATIF

Concernant l'article sur la tarification ALSH du précédent numéro ; il fallait lire « depuis le 4 juillet 2011, le prix à la journée s'étale de 3€ pour les QF1 à 17€ pour les QF6. »

RECRUTEMENT



Charlotte CALBELDUC est recrutée en contrat d'accompagnement à l'emploi (CAE) pour une durée de 6 mois renouvelable sur la base de 28h par semaine. Elle aura pour fonction l'entretien des bâtiments communaux et l'encadrement du service de cantine.

FORMATION DU PERSONNEL

La mairie a été parfois fermée certains jours normalement ouverts au public en raison de l'absence de notre personnel de mairie.

En effet, Gaëlle PERES a suivi une formation d'une année afin de préparer le concours de rédacteur lui permettant de postuler à des postes de catégorie B.

Muriel TRAPATEAU a suivi une formation de préparation au concours d'attaché pour passer en catégorie A.

A partir d'octobre, les jours d'ouverture reprendront leur rythme normal, sauf cas très exceptionnels.

SUSPENSION DU COVOITURAGE



Faute d'usagers, le service Internet proposé par la Mairie est suspendu pour une durée indéterminée.

Merci de votre compréhension

CCAS

APPEL AUX TRAVAILLEURS A DOMICILE

Nous avons souvent des demandes d'administrés recherchant des personnes susceptibles de faire du ménage ou garder des enfants. Si vous recherchez du travail dans ce domaine, faites vous connaître auprès de la mairie.

PORTAGE A DOMICILE

C'est un service qui permet à la personne bénéficiaire de prendre ses repas chez elle tous les jours.

La préparation des repas est effectuée à la cuisine intercommunale SIVURIC située à Daoulas.

La livraison se fait trois fois par semaine :

mardi, jeudi et vendredi.

La personne qui effectue la livraison place les barquettes dans votre réfrigérateur. Vous pouvez vous renseigner en mairie, ou directement en contactant le SIVURIC 6 rue Jacques Dubois - 29460 DAOULAS

Tél : 02 98 25 80 00 - Courriel : sivuric@wanadoo.fr



ACCUEIL HABITANTS



La municipalité a accueilli, comme chaque année, les nouveaux résidents à Saint-Urbain lors d'une réunion informative suivi d'un pot de bienvenue. La commune a vu l'an dernier deux lotissements sortir de terre. L'occasion a été, entre autres, de présenter les services à la population et de répondre aux questions de ces nouveaux St-Urbainais.

PRIMAIRES

PRIMAIRES SOCIALISTES ET RADICALES

Le parti socialiste et le parti radical de gauche organisent pour la première fois une élection primaire en vue de désigner son candidat à l'élection présidentielle. Ce mode de nomination est ouvert à tous les citoyens français inscrits sur les listes électorales avant le 31 décembre 2011. Et lors des primaires, il suffit de s'acquitter d'une participation aux frais d'organisation de 1 € minimum et de signer l'engagement de reconnaissance dans les valeurs de la Gauche.

Les électeurs de Saint-Urbain peuvent aller voter à Daoulas, salle Kerneis, 3 route de la gare, de 9h à 19h, les dimanches 9 et 16 octobre. Pour préserver la confidentialité, la destruction des listes électorales sera placée sous le contrôle d'un huissier de justice.

Infos Pratiques

PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE

La Trésorerie de Daoulas communique sur la facilité de ce paiement pour les services suivants : cantine, transport scolaire, garderie, centre de loisirs, ... mais aussi les redevances eau/assainissement, ...

Quels sont les avantages du prélèvement ?

Pour l'usager, le côté pratique est évident : le prélèvement le libère des tâches matérielles (déplacement ou frais d'affranchissement) et lui procure l'assurance d'un paiement dans les délais, en évitant les oublis générateurs de frais. Sa mise en place est rapide. Adhésion au dispositif ou résiliation peuvent intervenir à tout moment par un simple courrier en mairie.

Pour de plus amples renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie pour le paiement de l'eau, l'assainissement, la garderie... ou le Sivuric pour la cantine. Concernant l'eau et l'assainissement, le paiement se fait en 3 fois.

RECENSEMENT CITOYEN

Les jeunes de nationalité française qui viennent d'avoir 16 ans ont l'obligation de se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire. Cette formalité est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Pièce demandée : livret de famille. Le recensement se fait en mairie.

ENQUÊTE INSEE

L'INSEE réalise une enquête sur l'étude des relations familiales et intergénérationnelles du 26 septembre au 26 novembre 2011. Les Saint-Urbainais concernés par cette enquête sont prévenus individuellement par lettre et informés du nom de l'enquêteur qui sera muni d'une carte officielle. Les réponses fournies restent anonymes et confidentielles et servent uniquement à l'établissement de statistiques.

DON DU SANG

Les prochaines collectes auront lieu à l'EHPAD de Landerneau, rue du docteur Pouliquen les :

Lundi 19 septembre de 15h à 19h

Mardi 20 septembre de 14h à 18h

Mercredi 21 et jeudi 22 sept. de 8h à 12h.



Les professeurs des écoles

(de gauche à droite)

Gaëlle GOURVÈS,
Adeline POULMARC'H,
Nathalie ROUZIC-GOARDON,
Martine LE MARTELOT,
Daniel GOURMELON (directeur),
Sylvie BOUÉ,
Karine BARATELLI,
Yann SIMON et
Céline BEAUGENDRE.

Calendrier scolaire 2011-2012

(semaine de 4 jours)

Toussaint : du vendredi 21 octobre (après la classe)
au jeudi 3 novembre (au matin)
Noël : du vendredi 16 décembre (après la classe)
au mardi 3 janvier (au matin)
Hiver : du vendredi 10 février (après la classe)
au lundi 27 février (au matin)
Printemps : du vendredi 7 avril (après la classe) au
lundi 23 avril (au matin)
Été : le vendredi 5 juillet (après la classe).

Garderie périscolaire

Horaires d'ouverture : 7h30-8h50 et 16h30-18h45

Tarifs 2011 : 2,06 € l'heure ; 1,03 € la demi-heure.
Pour le 3ème enfant : 1,03 € l'heure.

Le goûter est à 0,56 €.



AIDE AUX DEVOIRS

Appel aux bénévoles

Tout d'abord merci à tous les bénévoles qui depuis 4 ans aident les enfants de l'école à faire leurs devoirs, dans le cadre de la garderie périscolaire.

Vous aimez le contact avec les enfants. Vous souhaitez transmettre des connaissances. Pour agrandir cette équipe, et offrir plus de souplesse à l'organisation de l'aide aux devoirs, nous faisons appel aux personnes intéressées et disponibles le lundi ou le jeudi, de 17h à 18h. Bien sûr, il n'y a pas

Répartition des effectifs dans les classes

Primaire :

CM2 : 30 - Daniel GOURMELON
(+ Nathalie ROUZIC-GOARDON : 1/4 temps)

CM1 : 22 - Sylvie BOUÉ
(+ Nathalie ROUZIC-GOARDON : 1/4 temps)

CE2 : 22 - Gaëlle GOURVES

CE1 : 24 - Karine BARATELLI

CP : 25 - Martine LE MARTELOT

Total primaire : 123

Maternelle :

MS - GS : 25 (6+19) - Céline BEAUGENDRE

PS2 - MS : 27 (11 +16) - Yann SIMON

PS1-PS2 : 30 (12 +18) - Adeline POULMARC'H

Total maternelle : 82

Brigade attachée : Amandine LEMEUNIER

Total école : 205

d'obligation d'être assidu. Même une présence occasionnelle, telle 2 fois par mois, grossirait le nombre des 9 encadrants.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez contacter Pascale CORRE, adjointe au maire responsable des affaires scolaires au 02 98 25 03 04.





MENUS	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Du 19 au 26 septembre	Salade d'agrumes Gratin de pâtes au jambon Yaourt sucre de canne Biscuit	Salade de maïs et thon Poulet au pot Légumes bio Fromage : leerdammer Fruit	Betteraves crues râpées bio Emincé de bœuf au paprika Haricots blancs cuisinés Crème catalane	Taboulé à la menthe Filet de lieu haddock Carottes à la crème bio Fromage : Kiri



INFOS DIVERSES

Inscriptions Classes Bilingues

INSCRIPTIONS EN CLASSES BILINGUES BRETON-FRANÇAIS INTER-COMMUNALES

L'école maternelle publique de Daoulas compte deux classes bilingues inter-communales, dans lesquelles les enfants travaillent en français et en breton. Ces classes sont ouvertes aux enfants des communes de Daoulas, Logonna-Daoulas, l'Hôpital-Camfrout, Irvillac, Saint-Eloy et Saint-Urbain, à partir de 2 ans, pour une rentrée en janvier au plus tard.

Les inscriptions y sont encore possibles pour l'année scolaire 2011-2012. Pour tout renseignement, contactez l'école au 02 98 25 86 87 ou l'association de parents d'élèves Div Yezh : divyezhibrodaoulaz@gmail.com. 02 29 62 89 47.

Foyer des jeunes

Pour les adhérents, la rentrée est l'occasion de renouveler son adhésion auprès de la MPT.

Dans le cadre du foyer, Julien, l'animateur vous propose " on sort ce soir ? ", une programmation variée lors des week-ends de septembre :

- ♦ vendredi 16 : tournoi Wii à l'espace jeunes,
- ♦ samedi 24 : sortie foot : SB 29 - Ajaccio

Par ailleurs, le mercredi après-midi, dans le cadre de la passerelle en septembre, ouverte aux 9-12 ans,

Petite enfance

ALSH du Pays de Daoulas

18 rue St Léonard - 29460 LOPERHET
Tél / Fax : 02 98 07 34 15

L'Accueil en Loisirs Sans Hébergement du Pays de Daoulas accueille durant les mercredis et pendant les vacances scolaires de 7h15 à 19h les enfants âgés de 3 à 12 ans.

RPAM

3 route de la gare - 29460 DAOULAS
Téléphone : 02 98 25 87 26

Relais Parents Assistantes Maternelles de Daoulas est un service public gratuit pour les assistants maternels et les parents de jeunes enfants, c'est un lieu d'information, d'orientation et d'accès aux droits.

les activités sont également diverses :

- ♦ mercredi 14 : atelier vidéo à Pencran
- ♦ mercredi 28 : atelier cuisine ou photo (au choix) à Landerneau

Le programme est disponible sur le site internet www.mptlanderneau.org

Pour tout renseignement ou inscription, vous pouvez contacter le secteur jeunesse de la MPT/CS au 02 98 21 77 11.



VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOUS

LES POQUELINS

Le spectacle de fin d'année des POQUELINS DE LANN URVAN a accueilli une cinquantaine de personnes autour de scènes réunissant petits et grands. La pièce « **COCORICO** » a été jouée par des enfants de 5 à 11 ans qui se produisaient pour la plupart pour la première fois devant un public. La pièce **HORTENSE A DIT " JE M'EN FOUS ! "** a été interprétée par l'atelier des adultes de la FONDERIE THEATRALE de Landerneau. **LE VILAIN MIRE**, mené par les adolescents de 11 à 16 ans a clos cette soirée réussie.



L'Association reprend son activité comme l'année passée, le mercredi de 9h30 à 10h30 et de 18h à 19h. L'activité de théâtre s'adresse aux personnes de la commune mais aussi aux communes alentours. Pour les inscriptions : Amélie MOAL au 02 98 25 02 09.

FORUM

Le 3^{ème} forum des associations a eu lieu **vendredi 9 septembre** au soir et fût l'occasion d'une rentrée conviviale. Notre commune est riche de près de 30 associations menées par des bénévoles passionnés qui ne comptent pas leur temps pour tisser ce lien particulier entre les habitants. L'occasion pour toute la population de découvrir et de s'inscrire à des activités que parfois certains méconnaissent.

Entre autres, l'activité TOUCH'ATOUT de Naturvan, destinée à initier les enfants à différents sports a connu un beau succès.

Le Comité d'animation a lancé un appel pour trouver un hangar où ils pourraient construire le char en vue du carnaval 2012 du Pays de Landerneau. Si vous avez un local à prêter, n'hésitez pas à les contacter via la mairie.



E.S.Mignonne

Inscription des joueurs à l'école de Football au club house de St Urbain les samedis à 13h30 et mercredis à 14h jusqu'au 15 octobre (prévoir une photocopie du livret de famille pour un nouveau joueur).

Catégories d'âges :

U6 nés en 2006 (responsable Olivier Moal)

U8-7 nés en 2005 et 2004

U9 nés en 2003

U11 nés en 2002 et 2001

U13 nés en 2000 et 1999

U15 nés en 1998 et 1997

U17 nés en 1996 et 1995



Contact : **Robert le Meur 06 80 16 48 24**

Infos entraînements et matchs :

Mercredi à St Urbain école de football

U13, U11, U9 de 14h30 à 16h30

U8-7 de 14h30 à 16h

Samedi à St Urbain ou extérieur

U13, U11, U9, U8-7 rendez vous au stade de 13h15 à 13h30

U6 découverte du football de 14h à 15h15

Inscriptions des U15 et U17 (nés entre 1998 et 1995) auprès de Rémy Le Berre 06 12 57 39 33



L'ESM ouvre cette année une nouvelle catégorie, les U6, pour les enfants nés en 2006 (voir photo ci-dessus), pour découvrir le football tous les samedis de 14h à 15h15 au terrain de St Urbain. Les encadrants sont Jean GUILLERM et Olivier MOAL, responsable.

L'ESM recherche des bénévoles pour encadrer un niveau à l'école de foot.

Club bricolage

Reprise samedi 1^{er} octobre.

Association dédiée au bricolage pour les jeunes : découpage, perles, cartons, ... Les séances ont lieu chaque samedi pendant les périodes scolaires à Ty An Holl à partir de 14h. Renseignements :

Odile Thomas au 02 98 25 02 22.



VIE ASSOCIATIVE - CHEZ NOS VOISINS

FÊTE DES POTIRONS

Dimanche 9 octobre 2011 à la salle polyvalente de DIRINON

la 18^{ème} édition de la fête des potirons !

Découverte et ventes de cucurbitacées (courges, potirons, pâtissons, coloquintes ...) mises en valeur par des arrangements décoratifs.

Au programme : divertissements pour les enfants, musiques bretonnes et danses, échanges de recettes de cuisine...

Les bénéfices de cette journée seront équitablement partagés entre le Secours populaire français pour les familles en difficulté du canton et Solidarité enfants du monde pour les enfants au-delà de nos frontières.

CULTURE

« PAC EUREKA »

Un programme pour muscler vos neurones

Une réunion d'information sur le programme PAC Eurêka est proposée par la MSA, en collaboration avec le pôle social de Daoulas, aux retraités du canton de Daoulas,

le lundi 3 octobre 2011 à 14h

à la Salle Kerneis – route de la gare à Daoulas

Les inscriptions seront prises à l'issue de cette réunion.

Entretenir la mémoire et partager le goût d'apprendre au sein d'un groupe, tel est l'objectif de ce programme d'activation cérébrale (PAC) élaboré par la Fondation nationale de gérontologie, et expérimenté avec succès depuis 1991 par la MSA d'Armorique.

Cette année, il est proposé aux retraités du canton de Daoulas, quel que soit leur régime de retraite.

Un groupe de 12 à 15 personnes pourra se constituer et se retrouver chaque semaine dans une ambiance chaleureuse.

Des exercices ludiques et pratiques seront mis en œuvre tout au long des 15 séances.

Renseignements : MSA - Viviane Gouez au 02 98 85 78 52.

BRETON

AR FROUD BIRVIDIG

Pour permettre aux jeunes et moins jeunes d'apprendre ou de perfectionner le Breton, 3 niveaux sont proposés :

- ◆ débutants : le vendredi de 19h à 20h30 ;
- ◆ personnes ayant quelques connaissances de la langue le mercredi de 19h à 20h30 ;
- ◆ confirmé le mardi 19h à 20h30 ;
- ◆ groupe de littérature le lundi de 18h à 19h30.



Adhésion 15 € par personne + participation aux cours 100 €. Le paiement pourra être effectué en 3 échéances.

Renseignements et inscriptions auprès de Philippe Beauge.

Tél. : 06 64 95 42 63, courriel : philippebeauge@yahoo.fr.

Divers

L'école d'Aïkido du canton de Daoulas

(association loi 1901) a repris ses cours destinés aux adultes et adolescents.

Cours les mercredis et vendredis de 19h30 à 21h30 à la salle d'arts martiaux de Coat-Mez (près du collège de Daoulas) 29460 Dirinon.

Pour informations, contacter Denis Lebarbier au 02 98 20 63 67 ou 06 35 23 36 25.

L'association relais travail de Landerneau est à votre disposition pour de nouveaux services pour les entreprises, les collectivités et les particuliers :

- ◆ Entretien des espaces verts,
- ◆ Ménage, repassage,
- ◆ Peinture, tapisserie,
- ◆ Bricolage, manutention,
- ◆ Entretien de volets, portails, barrières,
- ◆ Déménagements, débarras de caves et d'encombrants,...

L'association recherche des demandeurs d'emploi sur le secteur de la communauté de communes pour ces missions ci-dessus, qui seront rémunérées (jardinage, peinture, nettoyage, tapisserie, ...).

Pour tous renseignements : 02 98 21 70 44.

CROIX ROUGE

Recherche de bénévoles pour nos actions de l'urgence et du secourisme : La délégation de Landerneau recherche des secouristes de niveau PSC1, PSE1 et PSE2. Nous recherchons également des formateurs pour différents niveaux.

Si vous souhaitez intégrer nos équipes, n'hésitez pas à contacter la délégation : Allée des Haras à Landerneau.

Tél. : 02 98 85 01 10.

Portable : 06 67 14 01 10.

Courriel : dl.landerneau@croix-rouge.fr.

ATELIER COSMETIQUES et HUILES ESSENTIELLES

L'association *Made in home* vous propose des ateliers pour apprendre à réaliser vos cosmétiques vous même à base d'ingrédients naturels et pour apprendre à utiliser les huiles essentielles en toute sécurité en toute simplicité et convivialité !

Les ateliers sont accessibles aux débutants

Renseignements et inscriptions : contactez Fanny au : 06 64 23 11 38, courriel :

fanny.madeinhome@yahoo.fr ou sur le site

Internet : www.madeinhome.org.

JARDINAGE

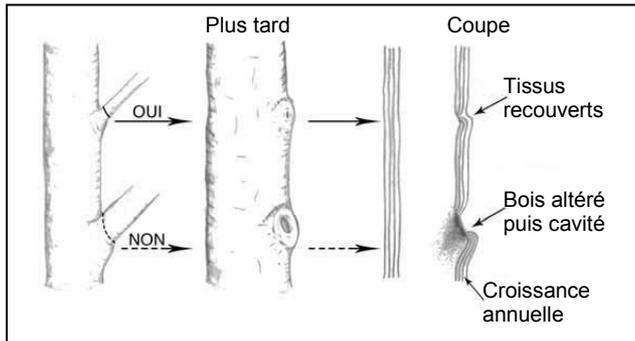
Dans la nature un arbre n'a pas besoin d'être taillé. Il se débrouille très bien sans cette intervention.

Cependant, dans de nombreux cas où l'élagage est nécessaire, il doit être effectué en cherchant à limiter la surface des plaies et à rendre leur recouvrement par l'écorce le plus rapide possible.

Chaque coupe affaiblit la résistance de l'arbre aux agressions et des champignons ou autres parasites peuvent entrer par les coupes avant la cicatrisation.

Pour minimiser ces risques, il faut suivre les quatre « règles d'or » de la taille :

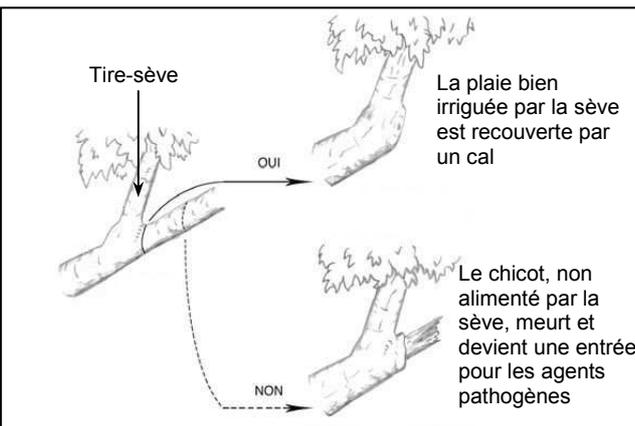
1 – ne couper que des branches de petit diamètre (moins de 5 cm) pour que la plaie se referme rapidement.



2 – tailler sur tire sève sans laisser de chicot.

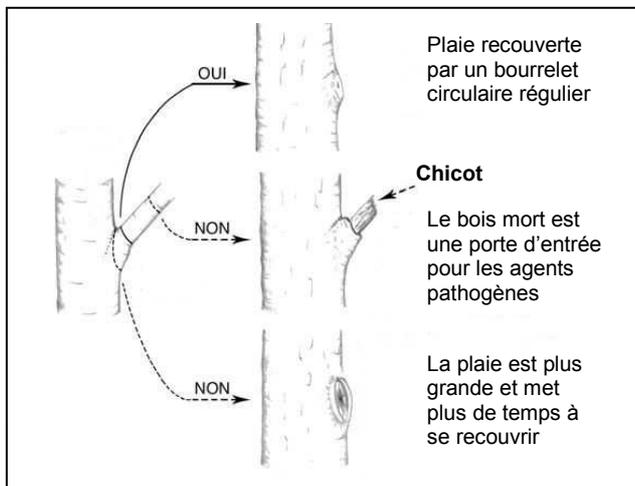
De cette façon, la sève irrigue correctement les cellules qui vont fabriquer l'écorce et le bois protégeant la plaie.

Sinon, l'extrémité de la branche coupée meurt et est une porte d'entrée pour des agents pathogènes.



3 – respecter l'emplacement et l'angle de coupe.

4 – nettoyer régulièrement les outils de taille pour ne pas propager maladies ou champignons lignivores. On peut désinfecter les lames à l'alcool.



D'après les conseils de la société française d'arboriculture :

<http://www.sfa-asso.fr>

Aire de déchets verts

Nous rappelons que l'aire de déchets verts est réservée aux... **déchets verts** !

En juillet quelqu'un a mélangé une vasque et des robinets aux déchets verts, ce qui a provoqué le percement d'un pneu du tracteur. Une réparation de près de 200 € à la charge de la commune à cause d'un usager qui confond « aire de déchets verts » et déchèterie.

Pour les encombrants, nous rappelons que la déchèterie de Daoulas est ouverte au public et gratuite.

Ener'gence

Ener'gence, l'agence de maîtrise de l'énergie et du climat du pays de Brest est une association loi 1901, soutenue par BMO, le CG29, la Région Bretagne, l'ADEME ainsi que différentes collectivités territoriales et acteurs locaux de l'énergie, de l'habitat et des transports.

Elle œuvre pour la maîtrise des consommations d'énergie et le développement des énergies renouvelables.

Elle est située **78 rue Jean Jaurès à Brest** mais elle a ouvert une permanence à la **maison des services publics de Landerneau** tous les 15 jours le mercredi de 9h00 à 12h00. Les prochaines permanences se tiendront les 21 septembre, 5 et 19 octobre.

Un conseiller énergie est à votre disposition. Il apporte une **information neutre et gratuite** sur les solutions techniques les plus pertinentes permettant de réduire ses consommations d'énergies (isolation, chauffage, eau chaude sanitaire, électricité spécifique, ...), sur l'opportunité d'installer des équipements utilisant les énergies renouvelables (solaire, bois, ...) et sur les aides financières existantes (crédit d'impôt, éco-prêt à taux zéro, ...).

Sur inscription, un bilan thermique simplifié est proposé. Il s'agit d'un diagnostic **simplifié et gratuit** de votre logement permettant d'appréhender de manière globale les travaux de maîtrise de l'énergie qui peuvent être mis en œuvre (un questionnaire préalable est à retirer auprès d'Ener'gence).

L'espace **INFO ÉNERGIE** (à Brest), qui propose un conseil neutre et gratuit, est ouvert au public tous les jours, sans rendez-vous, à l'agence ou par téléphone, de 13h30 à 17h30.

Contact : tél. 02 98 33 15 14

Site Internet : www.energence.net